

**COMMUNE
de
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

Morlanwelz, le 21 mars 2000.

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.-

M

est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil Communal qui se tiendra à l'Hôtel Communal, le **jeudi 30 mars 2000, à 20 heures.**

ORDRE DU JOUR.-

- 1.- Cimetières communaux – Demandes de concessions de terrain ;
- 2.- Emprunts communaux – Approbation du cahier spécial des charges et mode de passation du marché – Décision ;
- 3.- Achat d'un véhicule pour le service des travaux ;
- 4.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Introduction des programmes d'études auprès de la Commission des programmes ;
- 5.- Remplacement de l'abribus pour voyageurs situé rue P. Coquiart et placement d'un nouvel abri rue de Namur, à Morlanwelz (Mont-Sainte-Aldegonde) – Convention avec la S.R.W.T. – Décision ;
- 6.- Aliénation d'un bien communal indivis à Monsieur BADOT Philippe – Décision corrélative ;
- 7.- S.W.D.E. – Service de production d'eau – Commune de Morlanwelz – Section de l'Obroecheuil – Communes concernées : Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Evêque, Manage et Morlanwelz – Remplacement du passage supérieur S.N.C.B. La Louvière – Binche ;
- 8.- Convention entre Antenne Centre et la Commune de Morlanwelz – Reconduction pour l'année 2000 ;
- 9.- Réalisation d'un plan global de circulation et de stationnement sur l'ensemble du territoire de Morlanwelz – Décision de principe ;
- 10.- Cadre du personnel communal – Retrait ;
- 11.- Statut administratif du personnel communal – Retrait ;
- 12.- Statut administratif du personnel de police – Retrait ;

./...

./...

HUIS CLOS :

- 13.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire ;
- 14.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire – Ratification ;
- 15.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire – Ratification ;
- 16.- Académie Communale de Musique, Place F. Roosevelt – Fixation des horaires du personnel enseignant – Décision ;
- 17.- Personnel communal – Démission d'un inspecteur de police ;
- 18.- Personnel communal – Désignation d'aspirants – agents de police ;
- 19.- Personnel communal – Nomination à titre définitif d'un agent de police ;
- 20.- Désignation d'un Secrétaire communal, à titre intérimaire – Ratification ;
- 21.- Statut pécuniaire du personnel communal – Retrait ;
- 22.- Statut pécuniaire du personnel de la police – Retrait.

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

M. BURION.

N.H. PECRIAUX.